



# DES ENGAGEMENTS FONDAMENTAUX POUR UN SUCCÈS COMMUN

Le but de ce cadre est d'articuler un ensemble de valeurs et de principes communs pour régir l'intendance de l'écosystème d'apprentissage numérique. Les intendants de l'écosystème, les fournisseurs et les participants de l'écosystème (qui peuvent comprendre les fournisseurs de services partagés, les associations d'employeurs, les associations dans le domaine de l'enseignement supérieur, les établissements d'enseignement supérieur, les plateformes technologiques et des gouvernements) partagent les principes suivants :



## BIEN PUBLIC

Les intendants de l'écosystème s'engagent à maintenir l'accès, le choix et la souplesse pour le bien public.



## IDENTITÉ ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les intendants de l'écosystème favorisent des principes fédérés d'authentification permettant une gestion de l'identité simple et large pour tous les utilisateurs. Les impératifs de sécurité des données et de protection des renseignements personnels doivent être respectés, tout en assurant le soutien de données agrégées de façon appropriée qui permettent une meilleure compréhension et prise de décision.



## OUVERTURE

Un écosystème ouvert prend en charge les ressources pédagogiques qui permettent tous les types d'apprentissage, la collaboration entre les coalitions de plates-formes technologiques et les API ouvertes pour permettre l'intégration des plates-formes technologiques. Dans la mesure du possible, les intendants de l'écosystème évitent les écosystèmes fermés et appuient l'élaboration de normes ouvertes et partagées.



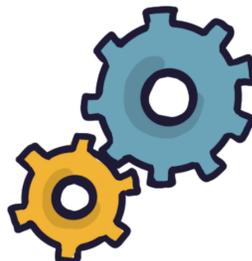
## CONCURRENCE

La libre concurrence entre les fournisseurs de technologies, quelle que soit leurs tailles, favorise l'innovation, des prix plus bas, une efficacité accrue, une variété d'offres et un choix axé sur l'utilisateur. En retour, cela permet une plus grande adoption et une plus grande réactivité. Les intendants de l'écosystème évitent les monopoles dans la mesure du possible.



## RECHERCHE

Les intendants de l'écosystème comprennent et valorisent les possibilités de recherche sous-jacentes au cadre et mènent leurs travaux d'élaboration avec comme objectif d'accroître ce potentiel.



## COLLABORATION

Les intendants de l'écosystème travaillent ensemble à l'atteinte d'objectifs collectifs et comprennent l'importance de minimiser les chevauchements.



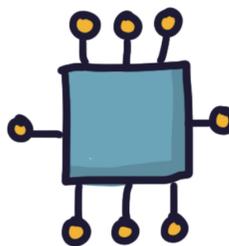
## PRISE DE DÉCISIONS AXÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES

Les intendants de l'écosystème tentent d'établir un équilibre entre la souveraineté des données personnelles et le besoin de données agrégées pour la prise de décisions au niveau du système. Les intendants de l'écosystème utilisent des données et des justifications qui mènent à une conception axée sur l'utilisateur et son expérience, ainsi qu'à des principes plus généraux en matière d'éthique, de conception et de développement.



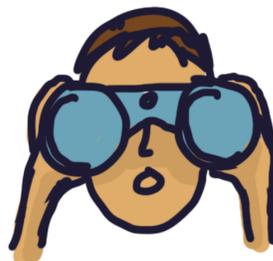
## DIVERSITÉ ET INCLUSION

Conscients de la fracture numérique, les intendants de l'écosystème accordent la priorité à la diversité et à l'inclusion, y compris la consultation et la représentation de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème. Les participants à l'écosystème seront encouragés à assurer la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de celui-ci.



## INTÉGRATION

L'intégration améliore l'efficacité, la flexibilité et le choix. Les intendants de l'écosystème favorisent l'intégration complète de plateformes et des systèmes qui utilisent des interfaces d'application de programmation partagées (API), afin de permettre aux utilisateurs d'exercer leur choix grâce à un ensemble personnalisé de plateformes et d'applications convenant à leurs contextes particuliers.



## APPROCHE AXÉE SUR L'APPRENTISSAGE

Les intendants de l'écosystème se concentrent sur les besoins à long terme des apprenants. L'accent continu qui est mis sur le bien de l'ensemble de l'écosystème (plutôt que sur un secteur ou une plateforme) profite à toutes les parties.

De nouvelles technologies, plateformes et services émergent chaque jour. Ce document énonce les principes d'un écosystème sain, diversifié et ouvert qui profite aux utilisateurs finaux. Les parties soussignées s'engagent à donner l'exemple et à adopter des pratiques qui privilégient l'ouverture, la croissance et à une saine concurrence sur le marché, tout en reconnaissant que l'innovation dans ce domaine est constante.